

800 ans de traces écrites

Landerneau dans l'Histoire

1 2 0 6



2 0 0 6

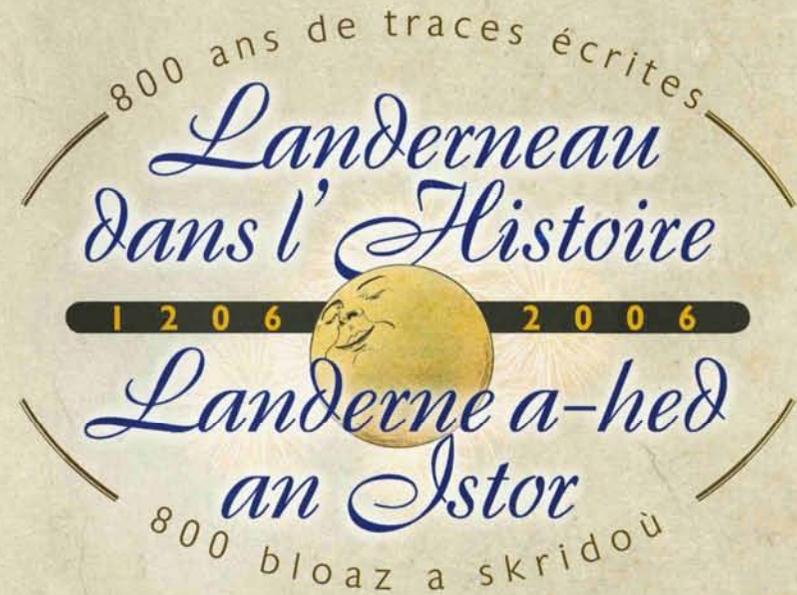
Landerne a-hed an Istor

800 bloaz a skridoù



EXPOSITION RÉALISÉE PAR LA VILLE DE LANDERNEAU
Service du Patrimoine Historique

DU 1^{ER} JUILLET AU 15 OCTOBRE 2006



DISKOUZADEG SAVET GANT KÊR LANDERNE
Servij an danvezioù istorel

EUS AR 1^{AN} A VIZ GOURE D'AR 15 A VIZ HERE 2006

© Ville de Landerneau 2006

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage
(art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans autorisation de l'éditeur.

ISBN 2-9526-9920-8

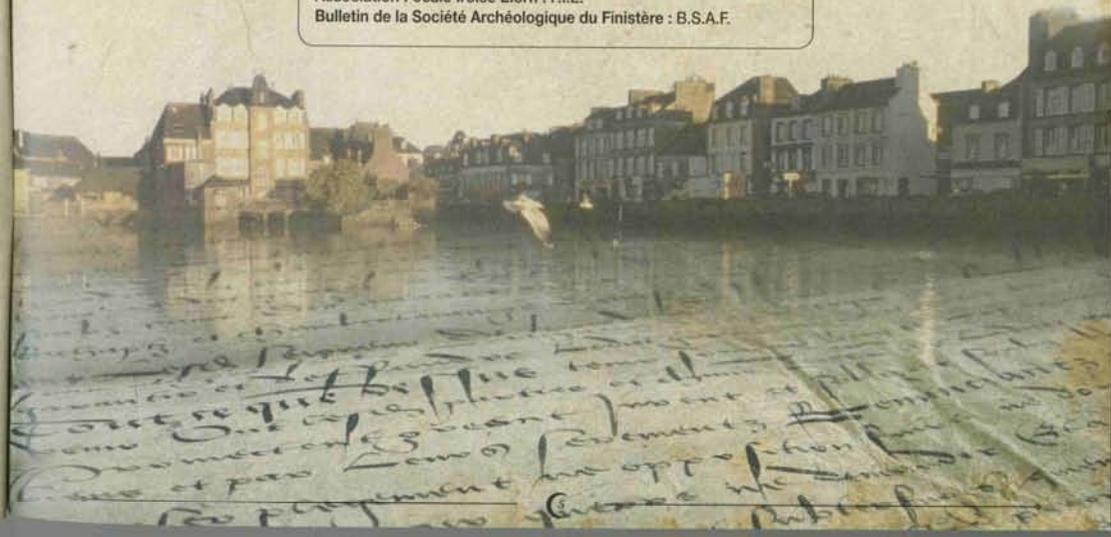
Sommaire



Introduction	6
Les sources de l'histoire de la ville avant 1206	7
Les premières traces écrites du nom de Landerneau au XIII ^e siècle	11
Le nom de Landerneau sous les macles des Rohan du XIV ^e au XVI ^e siècle	19
Une diffusion à grande échelle du nom de Landerneau du XVIII ^e au XX ^e siècle	25
Landerneau dans le langage et l'imagerie populaires	33
Bibliographie	41
Remerciements – Crédits photographiques	42

ABBREVIATIONS UTILISÉES

Collection : Coll.
Collection Particulière : C.P.
Ville de Landerneau, collection muséographique : V.D.L. C.M.
Archives départementales : A.D.
Association Focale Iroise Elorn : F.I.E.
Bulletin de la Société Archéologique du Finistère : B.S.A.F.



Les sources hagiographiques en rapport avec Landerneau

L'étude des vies de saints permet de pallier les lacunes documentaires de l'histoire bretonne de la fin de l'Antiquité jusqu'au XIII^e siècle. D'après ces sources, les Bretons insulaires, chassés par les Saxons, ont émigré en Armorique au V^e siècle. Suite à cette migration, des moines prennent aussi la mer pour débarquer sur les côtes bretonnes et christianiser la région, entre le V^e et le VI^e siècle. Ils y établissent des « *ploue* », les paroisses primitives et des « *lann* », les ermitages, dans les épaisses forêts du territoire. Ces sources hagiographiques sont donc à mettre en rapport avec l'étude de la toponymie.

Ce serait donc à l'établissement d'un « *lann* » que la ville doit son nom. Mais de quel saint s'agit-il ? Saint Ténénan, saint Ternoc ? Un texte du XIII^e siècle parle d'un missionnaire du nom de Ténénan (ou Tinidor) qui établit son ermitage quelque part dans la forêt de Beuzit appelé « *Lantinidor* » lieu

situé « *non loin de l'embouchure du fleuve Ylome* » (l'Elorn)². Ce personnage est considéré, par certains chercheurs, comme le saint éponyme de la ville. D'autres lui préfèrent Ternoc, variante de Ternoc, qui aurait établi son ermitage sur la rive gauche de l'Elorn, à l'emplacement actuel du couvent du Calvaire, site qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Ernel.

Ces saints ont été très tôt supplantés par saint Houardon, dont le nom se rapporte à celui d'un évêque de Léon qui aurait vécu au VII^e siècle. L'ermite écossais Houardon se serait installé près de Landerneau dans le premier tiers du VII^e siècle. Il y aurait fondé un établissement monastique puis serait devenu évêque de Léon en 642. À la fin du XIX^e siècle, le peintre Yan' Dargent (1824-1899) a représenté son arrivée en Armorique sur un tableau aujourd'hui conservé dans l'église Saint-Houardon de Landerneau. Comme d'autres saints, il a traversé la Manche dans une embarcation lestée de lourdes pierres que la légende a transformée en auge de granit³.



Yan' Dargent, « saint Houardon », vers 1859, V.D.L. C.M., Cliché J.N. Vinter

Outre cette « légende », on retrouve assez tôt la mention de l'existence du site de Saint-Houardon dans des textes anciens.

² D'après Bernard TANGUY : le texte de la vie de saint Ténénan a été composé au XIII^e siècle par Guillaume Le Breton et nous a été transmis par une copie du père du Paz, au XVII^e siècle. Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France, dans le fonds des Blancs Manuscrits.

³ D'après le catalogue d'exposition « Yan' Dargent, 1824-1899 », musée des Beaux-Arts, Quimper, 1999.

Exemple d'une source ancienne évoquant l'histoire de Landerneau: le cartulaire de Landévennec

Ce manuscrit de la deuxième moitié du XI^e siècle comprend, outre un dossier hagiographique important consacré à saint Guénolé, un recueil de chartes compilées à partir du XI^e siècle qui permet de saisir la constitution du domaine temporel de l'abbaye de Landévennec. Il s'agit aussi d'un document capital pour l'histoire de la Bretagne et, probablement, la source écrite la plus ancienne conservée et qui évoque certains sites de l'agglomération landernéenne⁴.

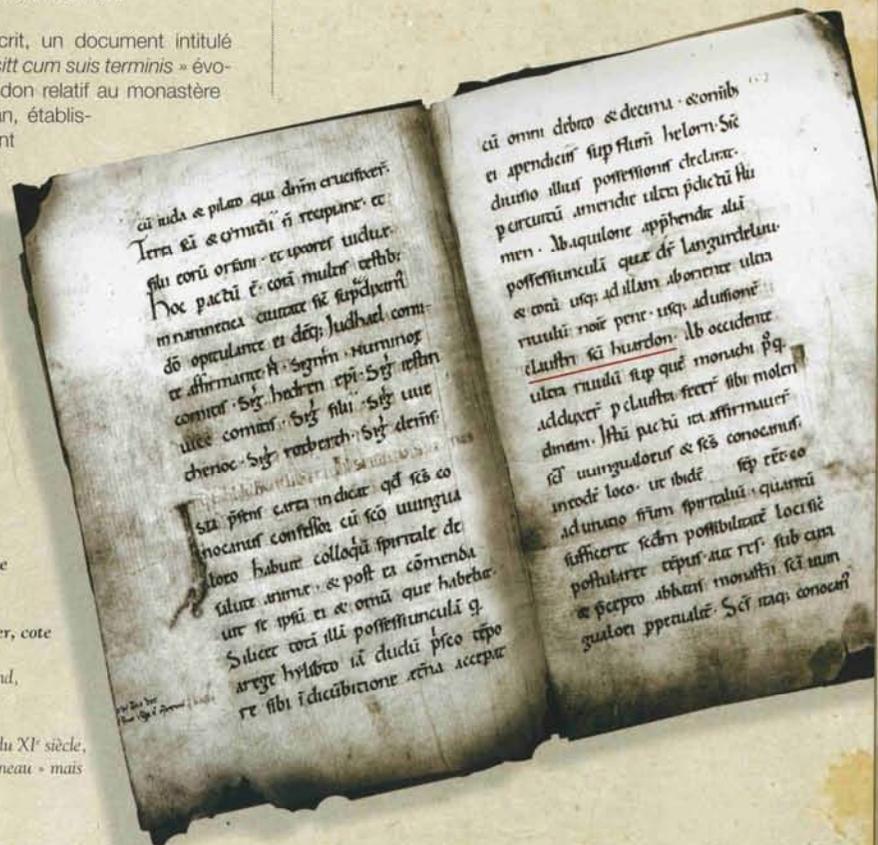
Dans ce manuscrit, un document intitulé « *De tribu live Busitt cum suis terminis* » évoque le cas d'un don relatif au monastère de Saint-Conogan, établissement dépendant de l'abbaye de Landévennec. L'auteur cite également le

« *flumen Helorn* » - la rivière Elorn - et le « *claustrum sancti Huardon* » qui signifie « cloître [du monastère de] Saint-Houardon ». Ce texte atteste bien l'existence de deux établissements conventuels sur le site de la future ville, sur la rive droite de l'Elorn. Il démontre aussi l'origine monastique des deux paroisses landernéennes de Beuzit-Conogan et de Saint-Houardon⁵.

Sans en citer le nom, cette source fait donc référence au site de la ville de Landerneau.

Extrait du cartulaire de Landévennec, charte 41. l. 12. Coll. B.M., Quimper, cote MS 16. Cliché Studio Le Grand, Quimper

En marge de ce texte du XI^e siècle, est inscrit « A Landerneau » mais dans une écriture du XVII^e siècle.



⁴ Catalogue d'exposition « Landévennec, aux origines de la Bretagne », XV^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec au Moyen Âge, Douaules, 1985.

⁵ D'après Bernard TANGUY « Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère », Chasse-Marée, Ar Men, Douarnenez, 1990, pp.103-104.

Les dictons : une source historique fiable ?

Le dicton breton « *Pa vezit war bont Landerne, Fri leonard, reor kerne* » qui signifie en français « *Quand vous êtes sur le pont de Landerneau, votre nez est léonard, votre derrière est cornouillais* » fait bien référence aux limites des anciens évêchés bretons.

Mais un autre proverbe indique alors « *Etre ar Faou ha Landerne, n'emoc'h nag e Leon, nag e Kerné* » qui veut dire « *Entre Le Faou et Landerneau, vous n'êtes ni en Léon, ni en Cornouaille* »⁶.

De quand datent ces dictons ? Relevant sans doute plus de la tradition orale bretonne que de la tradition écrite, on ne peut s'avancer à les dater avec certitude. Cependant, ils font bien référence à des faits historiques du XII^e siècle. Au XI^e siècle, la châtellenie de Daoulas, située entre Le Faou et Landerneau, appartenait aux vicomtes du Faou, en Cornouaille. Au siècle suivant, elle passe entre les mains des seigneurs de Léon.



Le pont de Rohan, Cliché R. Tangy.

Les sources archéologiques ou hagiographiques précédemment citées permettent bien d'attester une occupation humaine du site de Landerneau, avant 1206, sans toutefois qu'apparaisse clairement le nom de la ville. Les dictons citent bien le nom de Landerneau mais on ne peut les dater avec certitude !

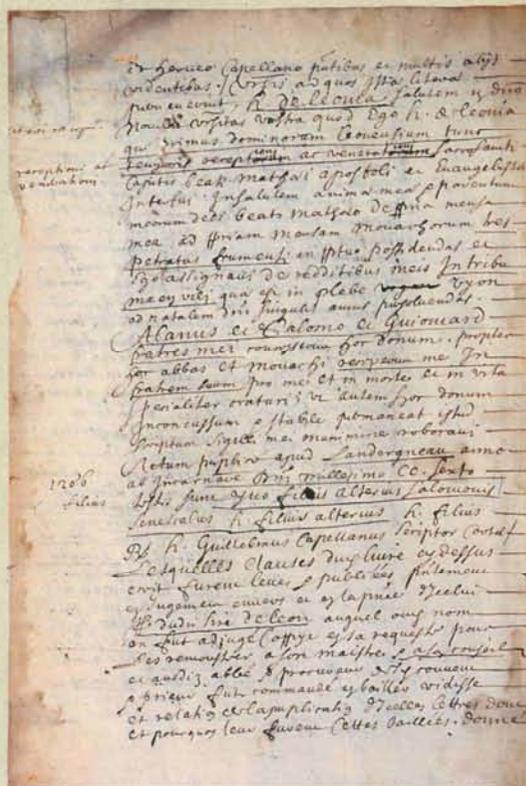
⁶ Article de Charles LAURENT, « L'évolution du costume en Cornouaille léonaise », in Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, tome CVIII, 1972, p. 297

Premières traces écrites du nom de Landerneau au XIII^e siècle



Cette période est très pauvre en traces écrites et nombre des mentions de l'existence de la ville ou de son nom ne nous sont parvenues que par des copies plus tardives. Cette rareté explique le traitement de faveur réservé aux originaux encore conservés. Les sources qui subsistent nous permettent d'entrevoir le développement embryonnaire de la ville médiévale.

Around de l'acte de 1206 : première trace écrite connue du nom de «Landerneau»



Copie de l'acte de donation faite par Hervé de Léon à l'abbaye Saint-Mathieu, en 1206 - XV^e siècle
Coll. et cliché Bibliothèque nationale de France
Département des Manuscrits - Cote Ms fr 22337, f^o 116 v.

« A tous ceux à qui parviendraient ces lettres, salut, dans le Seigneur de la part d'Hervé de Léon. Il sera parvenu à votre connaissance à tous, que moi, Hervé de Léon, je fus le premier parmi tous les seigneurs de Léon de cette époque, qui ai assisté à la réception et à la vénération du chef sacré du bienheureux Mathieu Apôtre et Evêque. Or, afin d'assurer le salut de mon âme et celui de mes parents, j'ai fait don au bienheureux Mathieu - sur ma propre mense pour celle des moines - de trois perrees de froment, en possession perpétuelle. Et moi-même, je les ai réparties sur mes revenus du quartier de Tremenvily qui se trouve à Plouvien, avec obligation de les fournir à Noël chaque année. Me frères Alain, Salomon et Guimard, ont ratifié cette donation. C'est en reconnaissance pour ce don, que le Père Abbé et ses moines m'ont reçu comme frère de leur communauté, me promettant de prier spécialement pour moi de mon vivant et après ma mort. Et, afin que cette donation demeure stable et inébranlable, je l'ai fait confirmée par l'apposition de mon sceau sur cet écrit.

Acte public rédigé à Landerneau en l'an de grâce 1206.

Témoins : Yves, fils de Salomon, sénéchal, Hervé fils d'un autre, H. fils de H., et Guillaume, chapelain, qui a écrit cet acte. »⁷

⁷ Transcription A. VILLACROUX, « Actes du colloque du 23-24/09/1994, Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges », C.R.B.C., Les Amis de Saint-Mathieu, 1995, p. 345

L'état des sources et l'importance du rôle des copistes

L'insuffisance de ces sources médiévales de l'histoire de Landerneau et de celle des seigneurs de Léon est liée à plusieurs facteurs. Elles reposent essentiellement sur les archives des seigneurs de Léon, puis de Rohan, des archives privées plus difficilement transmissibles.

Par ailleurs, la disparition d'une large partie de ces écrits est liée au fait que les seigneurs de Léon ont déjà subi, au Moyen Âge, des destructions de leurs archives, dues à des incendies.

En 1363, les archives des seigneurs de Léon sont intégrées à celles des Rohan, grâce à l'alliance, par mariage, entre ces deux familles. Elles ont donc rejoint les archives des Rohan, conservées au château de Blain, sources détruites en grande partie, en 1793, lors de l'incendie du chartrier pendant la Révolution. Il ne resterait, avant 1260, que moins de dix pièces originales, par décade, où apparaît le nom des seigneurs ou vicomtes de Léon.

Beaucoup de documents médiévaux ont été perdus ou uniquement collationnés sous forme de copies, conservées notamment à la Bibliothèque nationale de France.⁸

On ne connaît une grande partie de ces actes que par ces copies médiévales ou modernes, comme pour ce document rédigé en 1206. Elles étaient réalisées par des moines, en particulier des Bénédictins, le travail intellectuel faisant partie de la règle de saint Benoît. Dans le but de transmettre la mémoire écrite de leur époque, ils pouvaient recopier jusqu'à dix fois un même document, dans la tranquillité du scriptorium de leur monastère.

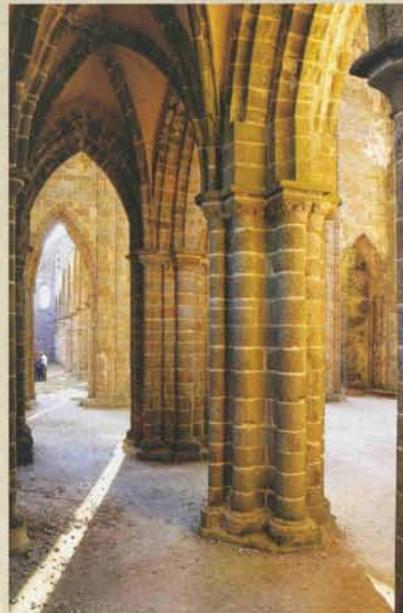


Contenu de l'acte

Selon cet acte passé à Landerneau, Hervé de Léon est le premier de tous les seigneurs de Léon à assister à la réception et à la vénération des reliques de saint Mathieu. Il effectue une donation au monastère de Saint-Mathieu, jadis fondé par ses ancêtres, en échange de prières.⁹

Moulage d'un contre-sceau d'Hervé IV de Léon datant de 1260. Chaque document officiel est signé et porte le sceau de son auteur.

Original conservé aux Archives Nationales, Paris, Service des sceaux, D-25-72. Cliché J.F. Chauchard



Détail des ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu, cliché J.-Y. Guillaume, Guillaume Teann SARL

⁸ D'après les travaux de Jean KERHERVE, « Landerneau à la fin du Moyen Âge. Le développement urbain », in Bulletin de la Société Archéologique de Finistère (B.S.A.F.), 2005 - et de Patrick KERNEVEZ « Rapport 2005 sur l'histoire du château de la Roche Maurice ».
⁹ Patrick KERNEVEZ-Frédéric MORVAN, « Généalogie des Hervé de Léon, vers 1180 - 1363 », in B.S.A.F., T. CXXXI, 2002.

Le contexte historique de rédaction de ce texte: le comté de Léon et ses seigneurs

Le comté de Léon

« Aux XI^e et XII^e siècles, la Bretagne est divisée en comtés détenus par des comtes et des vicomtes. Ceux-ci établissent leur autorité à partir d'une ou plusieurs places fortes comme Brest, Morlaix et Châteaulin. Les vicomtes de Léon gouvernent alors le comté de ce nom délimité à l'est par le Queffleuth et la Rivière de Morlaix, au nord et à l'ouest par la mer, au sud par la rade de Brest et la vallée de l'Elorn et au sud-est par les Monts d'Arrée. Ils connaissent leur apogée au milieu du XII^e siècle, quand ils s'emparent des territoires situés au sud de l'Elorn, au détriment des vicomtes du Faou. [...] Entre 1167 et 1179, ils se révoltent à plusieurs occasions contre Henri II Plantagenêt qui veut s'accaparer le duché de Bretagne. Vaincus, ils doivent accepter la partition de leur territoire. Guyomarch, l'aîné, reçoit les châtellenies de Lesneven et de Saint-Renan et le cadet, Hervé, obtient

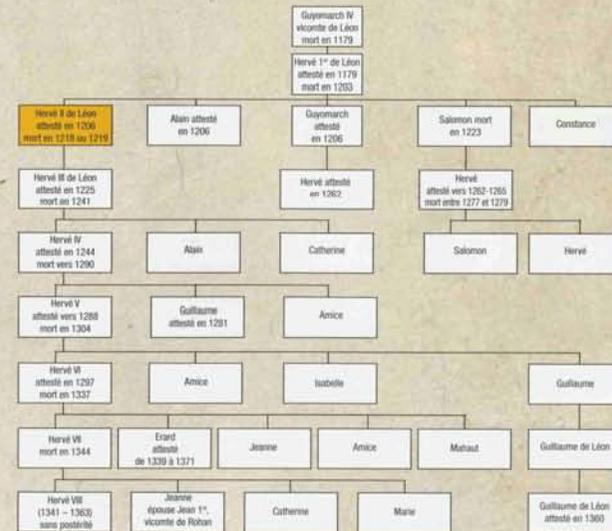


Carte de la seigneurie de Léon vers 1480 Réalisation Patrick Kernevez.

celle de Landerneau, Daoudour (Landivisiau) et Daoulas. Après ce partage, la vallée de l'Elorn devient le berceau de la branche cadette des vicomtes de Léon, les seigneurs de Léon.[...] La seigneurie de Léon est donc un démembrement de la vicomté de Léon intervenu vers la fin du XII^e siècle. »¹⁰

Le lignage des seigneurs de Léon

Attesté dès le premier quart du XI^e siècle, ce lignage est l'un des plus importants du Moyen Âge en Basse Bretagne. Les seigneurs de Léon sont huit tous prénommés Hervé à se succéder jusqu'en 1363.¹¹



Généalogie des seigneurs de Léon, d'après Patrick Kernevez.

¹⁰ Patrick KERNEVEZ, « Les châteaux médiévaux du comté de Léon, XI^e - XV^e siècles » extrait de l'article du catalogue d'exposition « Ville et Vallée », Landerneau sur Elorn », 2002, p.30-36.
¹¹ D'après les travaux de Patrick KERNEVEZ et Frédéric MORVAN, op.cit.

Hervé II de Léon (2^e moitié du XII^e siècle – 1218)

L'acte de 1206 mentionne pour la première fois son existence. Selon différentes chroniques, il est présent à la bataille de Bouvines, en 1214. Il aurait épousé la sœur de Morvan, vicomte du Faou, appartenant à un lignage rival, union lui permettant d'étendre ses possessions vers le sud. Il participe également à la Cinquième Croisade (1217 – 1221), bataille durant laquelle son beau-frère meurt lors du siège de Saint-Jean d'Acre. Hervé II décède à son retour de la Terre Sainte, lors d'un naufrage au large de l'Italie, vers 1218.¹²



Armoiries d'Hervé de Léon
Réalisation Michel Mauguin

La connaissance de la ville à partir des sources écrites

« À la charnière des XII^e et XIII^e siècles, moment privilégié de l'émergence des villes nouvelles dans le duché de Bretagne, sous l'influence de l'essor économique et grâce aussi à l'action du seigneur de Léon, Landerneau se mue en agglomération urbaine.

L'historien doit pourtant se contenter de quelques "flashes" connus par des copies, en dehors de l'acte de 1206. La naissance de la ville médiévale s'inscrit dans un schéma classique : un site portuaire doublé d'une tête de pont, sans doute protégé par un point fort, à proximité duquel s'installent deux "bourgs" monastiques – Saint-Thomas et Saint-Houardon – susceptibles d'attirer, de fixer et de desservir une population agglomérée.

Le report sur le plan suivant de cette urbanisation primitive permet de souligner, outre le rôle catalyseur du pont et de la convergence des routes, celui des établissements cultuels et de leurs cimetières, tout comme celui des marchés, qui s'installent aux carrefours routiers ou au pied du château présumé.

Le seul problème réside dans l'impossibilité, faute de témoignage écrit ou archéologique, de prouver l'existence de ce château, ni à plus forte raison d'en situer l'emplacement, que l'érudition locale situe traditionnellement à la tête du pont du côté du Léon.

Quoi qu'il en soit, ces « noyaux préurbains » se développent au XIII^e siècle, marqué par l'ouverture de la côte atlantique au grand commerce et par la croissance démographique.¹³

Épée à double tranchant, fin du Moyen Âge,
CP. Cliché J.F. Chauchard

¹² D'après les travaux de Patrick KERNEVEZ et Frédéric MORVAN, *op.cit.*

¹³ Jean KERHERVE, « Paysage urbain et développement de Landerneau à la fin du Moyen Âge », article rédigé pour l'exposition « Logonna et Kersanton, cinq siècles d'architecture et d'urbanisme à Landerneau », V.D.L., 2004.

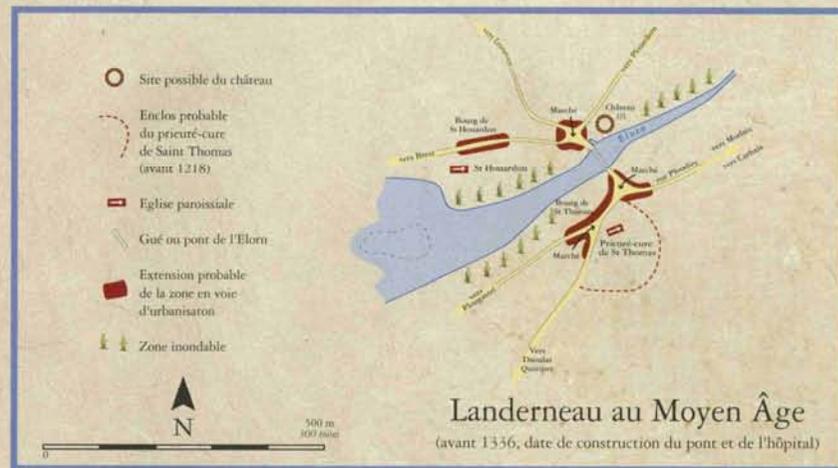


Schéma de la ville primitive avant 1336, Réalisation Jean Kerherve

PENDANT CE TEMPS-LÀ À LANDERNEAU!

D'autres écrits mentionnent l'existence de la ville de Landerneau et son nom.

> **1218** : mention du prieuré-cure de Saint-Thomas, « *ecclesia Sancti Thomae de Landerneau* »¹⁴

> **1224** : acte de prestation de serment des habitants de La Rochelle au roi de France mentionnant le nom « *d'Haymo de Landernel* »¹⁵, probablement un négociant d'origine landerneenne installé à La Rochelle.

> **1233** : mention d'un « *Tanguy Pen de Landernau* »¹⁶

> **XIII^e siècle** (date indéterminée) : le nom de Landerneau est d'ailleurs peut-être celui que l'on retrouve dans la vie de saint Ténénan, dont on connaît le texte par une copie du XVII^e siècle, réalisée par le Père du Paz¹⁷. Ce texte aurait été composé au

XIII^e siècle par Guillaume Le Breton, natif de Plabennec. Il ne mentionne pas Landerneau mais un lieu appelé « Lantinidor » (Tinidor étant l'autre nom de Ténénan), lieu situé « *non loin de l'embouchure du fleuve Ylorne* ».

> **1294** : Suite aux exactions de troupes anglaises en Bretagne, le roi de France demande une enquête au vicomte d'Avranches. Dans son rapport, Landerneau est, pour la première fois, qualifiée de ville par l'auteur qui témoigne des pillages subis par les habitants de la cité. Ainsi décrit-il un désolant spectacle :

« *Je alei à Landergrnau [...]. Je trouvai que les anemis avaient esté en ladite ville par deux fiaees, et en avaient porté tout [...] et de ce orent moult de blez, de vins et de sel et ce que eus poaient trouver ne avoir de fer, et depecoent les us et les fenestres pour en avoir les ferrures* »¹⁸.

¹⁴ Dom MORICE, « Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne », T. I, Paris, 1742-46, Paris, 1974, col. 837.

¹⁵ Archives Nationales, Paris, J626, n° 135, 12 août 1224.

¹⁶ Dom MORICE, *ibid.*, col. 879.

¹⁷ Bibliothèque nationale de France, Fonds des Blancs-Manteaux, p. 723.

¹⁸ Arthur de la BORDERIE, « Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne (XIII^e – XIV^e siècles) », Rennes, 1902, p. 71.

Quelques explications

Ce document de 1280 est actuellement le plus ancien document conservé mentionnant le nom de la ville.

Il provient des archives privées de la famille de Rohan. Rappelons que celles des seigneurs de Léon ont été fondues avec celles des Rohan, au XIV^e siècle et qu'une grande partie a disparu lors de l'incendie du chartrier de Blain, à la Révolution. En 1802, Louis Antoine Auguste Rohan de Chabot, duc de Rohan, décide de vendre l'ensemble de ses biens, dont ses archives, à Louis Henri de Janzé. Ces documents, conservés au château de Pontivy, sont alors transférés à Kerguéhenec, dans le Morbihan.

En 1872, le domaine est racheté par Henri Lanjuinais, son cousin, puis, par succession, échoue entre les mains de Madame Espivent de la Villeboisnet. En 1943, elle vend une

partie de ses biens au département du Morbihan, ses archives sont alors déposées aux archives départementales, suivant un contrat de dépôt révocable signé en 1969.²⁰

En 2003, les descendants de la donatrice, toujours propriétaires de ce fonds, décident alors de vendre l'ensemble de ce dépôt. C'est ainsi que la ville de Landerneau a acquis ce parchemin qui fait désormais partie du patrimoine de la ville.

Il s'agit d'une lettre patente, un retrait féodal, qui relate une procédure complexe d'une saisie de biens appartenant à Guillaume du Rusquec, écuyer, à Créac'h-Milloc, à La Roche Maurice. Ce personnage ne peut payer les dettes qu'il a contractées à l'égard du viguier de Landerneau et de son fils. S'ensuit alors un retrait féodal, procédure de saisie exercée par Guillaume, fils d'Hervé IV de Léon.



²⁰ Bretagne Enchères, catalogue des ventes « Archives du château de Kerguéhenec, Fonds Rohan et Rohan-Chabot », 3^e partie, Rennes, 2005.

Le nom de Landerneau sous les macles des Rohan du XIV^e au XVI^e siècle



Dès le XV^e siècle, les sources écrites mentionnant le nom de la ville deviennent moins lacunaires. Si les textes ne concernent pas toujours la cité, de façon explicite, ils nous apportent plus de connaissances sur le fonctionnement de la seigneurie du Léon, passée dans le giron de la dynastie des Rohan. Ces textes et autres inscriptions montrent la prépondérance de cette famille, tout particulièrement celle de Jean II de Rohan, qui a marqué la ville de Landerneau de son influence, dans la seconde moitié du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle.

Un acte de 1402, passé en cour de Landerneau par un vicomte de Rohan, seigneur de Léon



Contrat passé en cour d'Alain vicomte de Rohan et seigneur de Léon, à Landerneau, le 10 avril 1402, sous le sceau de la dite cour et celui d'Alain de Kerguen. Coll. et cliché A.D.F., cote 1E art. 42.

> **Contenu :** Ce texte écrit en vieux français détaille un contrat de vente passé par un certain Prigent à Guillaume Gozillon du moulin dit Stang Jehan -actuellement Stang Yann- en Ploudaniel.

> **Alain de Rohan seigneur de Léon :** il s'agit d'Alain VIII de Rohan (1355 – 1429), fils aîné de Jean 1^{er} de Rohan, marié en 1349 avec Jeanne de Léon, la fille unique du vicomte de Léon, Hervé. En 1363, la mort de ce dernier amène dans la famille de Rohan un héritage tout à fait considérable et fait passer la seigneurie de Léon sous la domination des Rohan. Néanmoins, le fils

aîné de cette famille portera toujours le titre de prince de Léon.

> **Le sceau de Landerneau :** ce document présente l'intérêt d'avoir conservé ses deux sceaux, le premier qualifié de « sceau de Landerneau » et le second, un sceau personnel, celui d'Alain de Kerguen. Le premier est un sceau aux contrats de forme ronde, fragmentaire qui représente un lion accompagné de deux macles, symboles respectifs des familles de Léon et de Rohan. Il s'agit d'un sceau de ville, ici le sceau de la juridiction seigneuriale²¹.

²¹ Sources Martine Fabre.

La ville est, à la fin du Moyen Âge, un chef-lieu de seigneurie châtelaine et dès le XIV^e siècle, elle accueille une chancellerie, avec un tabellion qui appose ce sceau pour authentifier les contrats. La présence de cette marque démontre que Landerneau est une ville puissante avec une administration bien organisée.



Agrandissement du « sceau de Landerneau »,
coll. et cliché A.D.F., cote 1E 42.

Les Rohan : une dynastie prépondérante en Bretagne et dans le pays de Landerneau

Les Rohan sont moins enracinés dans le Léon puisque le fief ancestral de leur dynastie se trouve en Bretagne centrale. Cependant, ils accordent quand même un grand intérêt à leurs possessions léonardes, comme l'attestent leurs fondations pieuses.

La famille de Rohan a effectué un grand nombre de donations aux églises ou monastères bretons et l'importance de ces commanditaires justifie la qualité remarquable de ces dons. Près de Landerneau, l'église de la Martyre a bénéficié de la générosité des Rohan, tout particulièrement dans la réalisation des vitraux. L'illustre mécène, René 1^{er} de Rohan (1516 – 1552) s'est fait représenter sur un des vitraux de la maîtresse vitre de l'église, vêtu d'un manteau aux motifs de macles.²²

En héraldique, la macle est une petite figure géométrique en forme de losange évidé²³. Elle représenterait une roche cristalline affleurant autour du château de Salles en Perret, dans le Morbihan, berceau de la famille des Rohan.

Détail du vitrail de l'église de la Martyre, côté gauche, dans le chœur.

Cliché J.F. Chauchard



²² D'après Alain BOULAIRE, « Les Rohan », France Empire, Paris, 2001

²³ Michel PASTOUREAU, « Figures de l'héraldique », Paris, Gallimard, 1996.



Château de la Roche Maurice et tessons de verres retrouvés dans ce château,
V.D.L., C.M. - Clichés R. Tanguy et F.I.E., G. Quéré.

Parmi les nombreuses forteresses de ces seigneurs dans le Léon - Landivisiau, Coat Méal, La Roche Maurice ou La Forest-Landerneau -, le château de Roch Morvan, à La Roche Maurice, fondé au XI^e siècle, est sans doute le plus important. Sa position centrale permet à ses seigneurs de diriger l'ensemble des fiefs des Rohan dans le secteur et

particulièrement l'importante châtelainie de Landerneau. Roch Morvan, qui représente sans doute la citadelle éloignée de la ville au Moyen Âge, est particulièrement appréciée de Jean II de Rohan²⁴.



Jean II de Rohan à Landerneau (1452 – 1516)

Son blasonnement est « de gueules à neuf macles d'or, 3, 3, 3. ». Les macles sont ainsi arrangées trois par trois, sur un écu classique de couleur rouge.



Réalisation
Michel Mauguin

²⁴ D'après Patrick KERNEVEZ, « Les châteaux médiévaux du comté de Léon, XI^e – XV^e siècles » extrait de l'article du catalogue d'exposition « Ville et Vallée, Landerneau sur Elorn », 2002, p.30-36

Jean II a laissé peu d'écrits connus concernant la ville de Landerneau, mais il a marqué le paysage urbain landerneéen par la reconstruction du pont de Rohan en 1510, centre de gravité de la cité. Le nom de cet illustre personnage est d'ailleurs inscrit sur la pierre de fondation de ce monument qui est toujours conservée sur le pont.

Dédicace inscrite sur la pierre de fondation du pont de Rohan (1510)



▲ « L'an 1510 Haut et Puissant Jehan, vicomte de Rohan, comte de Porhoet, seigneur de Léon, de la Garnache et de Beauvoir-sur-Mer et de Blain, fit faire ces ponts et moulins au devis de maître Marc Saget, procureur et Jehan Le Guirric, receveur de cette ville »

Cette pierre était placée au-dessus de la porte du moulin banal du pont. L'inscription est bordée d'une frise de macles entre lesquelles sont insérées, à la partie supérieure, des « A » couronnés, sans doute en référence à la fière devise familiale « A plus ».



JEAN II, du nom vicomte de Rohan, ainsi représenté aux vitres de l'Eglise des Cordeliers de Nantes.

◀ Personnage de Jean II de Rohan, Coll. et cliché Bibliothèque nationale de France

Jean II de Rohan est un personnage important de l'histoire de Landerneau et de la Bretagne en général. Héritier de la branche issue du Porhoët, il possède à lui seul le cinquième du territoire de la province. En épousant Marie, une des filles du duc de Bretagne François I^{er}, il se rapproche de la couronne ducal, rêve ancien des Rohan, qui ne se réalisera jamais. Il souhaite par-dessus tout hériter de ce riche duché, stratégiquement situé dans le royaume. Toute sa vie il va intriguer dans le conflit qui oppose le duc de Bretagne au roi de France, désireux de rattacher la Bretagne à son royaume. On comprend ainsi mieux la devise des Rohan « *Roi ne daigne, duc ne puis, Rohan suis* »²⁵.

Quelques dates importantes à retenir dans sa vie :

- > 1462 : il épouse Marie, fille du duc de Bretagne
- > 1479 : le duc de Bretagne le fait incarcérer pour le meurtre d'un parent.
- > 1487 : le vicomte de Rohan se range aux côtés des Français, lors de la guerre franco-bretonne

- > 1488 : à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, qui sonne la défaite des troupes duciales, son fils François, qui combat dans le camp adverse, se fait tuer.
- > 1491 : fin de la guerre franco-bretonne. Le mariage d'Anne de Bretagne, fille du duc de Bretagne avec le roi de France, sonne la fin des espoirs de succession des Rohan.
- > 1492 : son complot consistant à faire appel aux Anglais pour se faire proclamer duc échoue.
- > 1500 : il multiplie les procédures pour défendre ses prétentions au duché
- > 1505 : il est le chef d'escorte de la reine Anne de France qui vient visiter son duché, date à laquelle elle serait passée à Landerneau.
- > 1513 : il renonce à toute succession sur le duché.

Jean II, vicomte de Rohan s'impose aussi comme le plus grand bâtisseur de tous les Rohan, reconstruisant, entre autres, les châteaux de Corlay et Pontivy, rénovant ceux de Blain, de Josselin et de la Roche Maurice, édifiant également le pont de Landerneau.



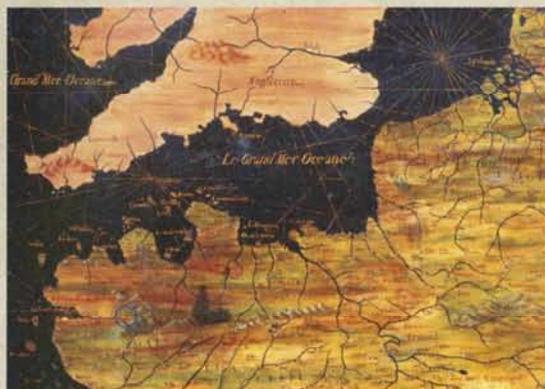
R. ROY « Sur le vieux pont de Landerneau... », 1890. V.D.L. C.M. Cliché J.F. Chauchard.

²⁵ Yvonig GICQUEL, « Jean II de Rohan ou l'indépendance brisée de la Bretagne », Jean Picollet, Spézet, 1994 et Alain BOULAIRE, « Les Rohan », France Empire, Paris, 2001

La ville de Landerneau à la fin du Moyen Âge, à la lumière des sources écrites

Grâce à l'ensemble des sources existantes, on mesure mieux l'importance de la ville de Landerneau, chef-lieu d'une juridiction s'étendant sur une trentaine de paroisses et de trèves. « Elles attestent que Landerneau, appuyée sur un arrière-pays actif [...] tire le meilleur parti de sa fonction commerciale. Port d'armement, la ria de l'Élorn voit ses vaisseaux sillonner les mers du Ponant, du Portugal à l'Angleterre, à l'Irlande et à la Flandre. Elle accueille les caboteurs en provenance de tous les pays riverains de la Manche et de l'Atlantique [...] La croissance urbaine reste pourtant limitée. Avec 1 000 ou 1 500 habitants, Landerneau n'est qu'une localité modeste, loin derrière Quimper ou Morlaix [...] La construction civile et l'aménagement urbain

ne sont pas en reste au début du XVI^e siècle puisqu'un quai Saint-Julien existe ainsi qu'une place pour les halles. [...] Les directions de l'expansion esquissées au XIII^e siècle se confirment donc, à la fois de part et d'autre du pont et, sur les deux rives du port, le long des routes de Brest, en direction de Beuzit-Conogan, et de Daoulas, vers Saint-Erné. Deux axes majeurs du développement de la ville aux époques moderne et contemporaine se trouvent ainsi préfigurés. »²⁶



Carte géographique de la France, 1576, Coll. Palazzo Vecchio, Florence (Italie)

PENDANT CE TEMPS-LÀ À LANDERNEAU!

- > 1336 : mention de l'existence du premier hôpital de la ville
- > 1441 : mention du nom du port de Landerneau dans les archives marseillaises²⁷
- > 1488 : première mention de l'existence d'une école à Landerneau
- > 1494 : la caravelle « Françoise de Landerneu » est vendue à un marchand anglais²⁸
- > 1510 : reconstruction du pont de Rohan
- > 1527 : premier registre de baptêmes concernant la paroisse Saint-Thomas.
- > 1554 : premiers artistes landernéens connus, les Frères Prigent, sculpteurs.
- > 1576 : première mention du nom de la ville sur une carte italienne

À la fin du Moyen Âge, les Rohan contribuent également à produire et à lancer l'imprimerie en Bretagne.

²⁶ Dom MORICE, « Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Paris, 1742-46, Paris, 1974, col 1376-1380.
²⁷ A cette date, Vasco Gomes, un Galicien de Santiago qui s'est établi à Marseille affrète des navires basques pour convoyer du vin en Bretagne dans différents ports dont celui de Landerneau. AD Bouches du Rhône cote 351 E 372, folios 27-28
²⁸ J. BERNARD, « Navires et gens de mer à Bordeaux, vers 1400-1450 », Paris, 1968, T. III

*Une diffusion à grande échelle
du nom de Landerneau
du XVIII^e au XX^e siècle*



Le développement de l'imprimerie et de l'industrialisation a permis une plus grande diffusion du nom de Landerneau.

L'impulsion donnée par l'installation des imprimeurs dans la ville au XVIII^e siècle

Des manuscrits aux textes imprimés

L'imprimerie typographique arrive tardivement à Landerneau et pourtant, elle existe depuis le XV^e siècle. Dès cette époque, il devient indispensable de trouver une manière plus rapide et plus économique de diffuser des ouvrages, les copistes ne pouvant en reproduire qu'un nombre limité. Si c'est à l'Allemand Gutenberg que l'on attribue l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles, vers 1445, le Breton Jan Brito (1415 - 1484) originaire de Pipriac, en Ile-et-Vilaine, en permet aussi la diffusion à Bruges. Pendant quatre siècles, les imprimeurs utilisent un type de presse manuelle, d'abord en bois, puis en fonte, avant l'arrivée des machines automatiques au XIX^e siècle.

Le premier livre imprimé en Bretagne est sorti de l'atelier de Jean de Rohan, seigneur du Gué-de-l'Isle, à Bréhan-Loudéac, dans le Morbihan. Ecuyer du duc de Bretagne, issu de la branche des Rohan-Polduc, il inaugure l'ère de l'imprimerie, en Bretagne, en 1484.²⁹

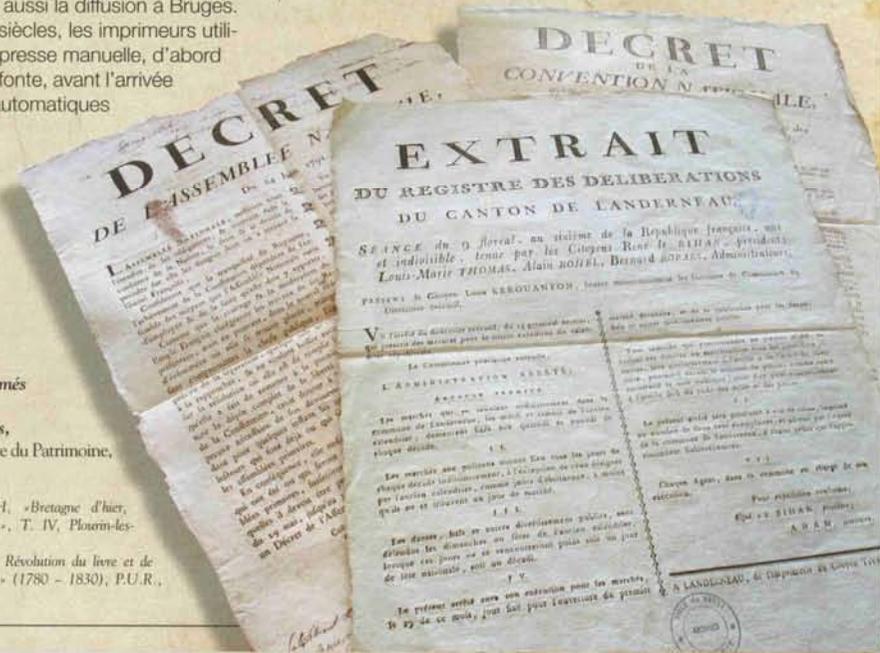
La période révolutionnaire favorable au développement de l'imprimerie landernéenne

Lors de cette période révolutionnaire, le département du Finistère connaît une forte croissance de ce type d'établissement. En 1788, la Région est dotée de 18 imprimeries, 3 ateliers dans le Finistère, mais aucun à Landerneau; le nombre de structures régionales passe à 28 à la Révolution, 11 dans le Finistère dont 3 à Landerneau.³⁰

Série de textes imprimés à Landerneau, XVIII^e - XIX^e siècles,

Coll. et cliché Service du Patrimoine, VDL

²⁹ Marthe LE CLECH, « Bretagne d'hier, Morlaix, l'imprimerie », T. IV, Ploum-lez-Morlaix, 2001.
³⁰ Patricia SOREL « La Révolution du livre et de la presse en Bretagne » (1780 - 1830), P.U.R., Rennes, 2004





Couvent des Ursulines, actuellement Lycée de l'Elorn. Cliché R. Tangy.

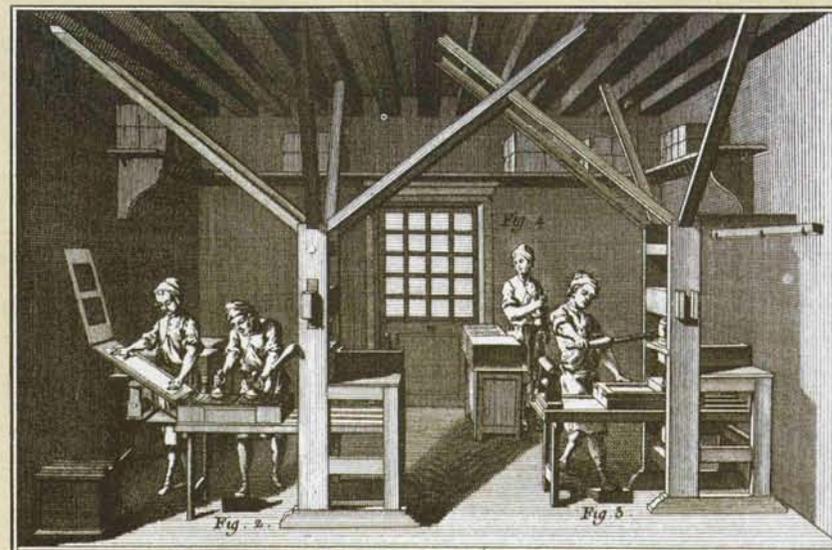
En 1793, Landerneau est la seule ville du Finistère à se doter pour la première fois d'une imprimerie, en lien avec l'installation d'une commission administrative départementale dans la cité. En effet, la création des départements en 1790 est l'occasion d'une querelle entre Landerneau et Quimper qui se disputent le choix du chef-lieu. C'est cette dernière qui est choisie, mais, le 30 juillet 1793, l'administration du Finistère, à Quimper, est supprimée, la ville payant son implication en faveur des Girondins. Une commission administrative s'installe alors provisoirement à Landerneau, au couvent des Ursulines, jusqu'à la chute de Robespierre le 5 novembre 1794.

Une installation tardive des imprimeurs à Landerneau

« La venue du chef-lieu à Landerneau n'y a pas amené l'évêché, ni le tribunal criminel, mais des imprimeurs. Les lois et décrets, produits en nombre par la Convention Nationale, étaient envoyés [...] à la Commission Administrative, à charge pour elle de les viser, puis de les imprimer [...] Celle-ci fait venir à Landerneau trois imprimeurs : Pierre Guyon, Nicolas Havard et Jean-Louis Teurnier et titularise un traducteur de langue bretonne, Raoul Jacques. [...] Leur production est importante car le tirage des lois et décrets expédiés aux municipalités et aux districts dépassait les 500 exemplaires »¹¹

¹¹ Paul JARRY, travaux sur la période révolutionnaire landerneenne.

• Nicolas Havard, premier imprimeur installé à Landerneau



Diderot et D'Alembert, « L'Encyclopédie ou le dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », l'opération d'imprimer, vol. 4, Paris, 1762, p. 618.

Quelques dates importantes à retenir dans sa vie :

> **27 novembre 1793** : il est le premier des trois imprimeurs installés à Landerneau. Le district lui alloue le réfectoire des Ursulines pour y placer ses presses.

> **Avril 1794** : son atelier est transféré rue de la Rive, le couvent des Ursulines étant transformé en hôpital maritime.

> **Mai 1794** : il est brièvement arrêté pendant la Terreur, puis relâché. Son atelier est

transféré dans l'ancien hôpital, place de la Pompe, bâtiment qu'il rachète en 1795.

> **Novembre 1794** : lors du transfert définitif de la commission administrative vers Quimper, il remplace progressivement son activité pour celle de libraire, sur le pont.

Il ne reste plus alors qu'un seul imprimeur à Landerneau, jusqu'au tout début du XIX^e siècle, période qui sera marquée par l'établissement dans la ville d'une famille d'imprimeurs : les Desmoulines.

Au XIX^e siècle, une production industrielle du nom de la ville

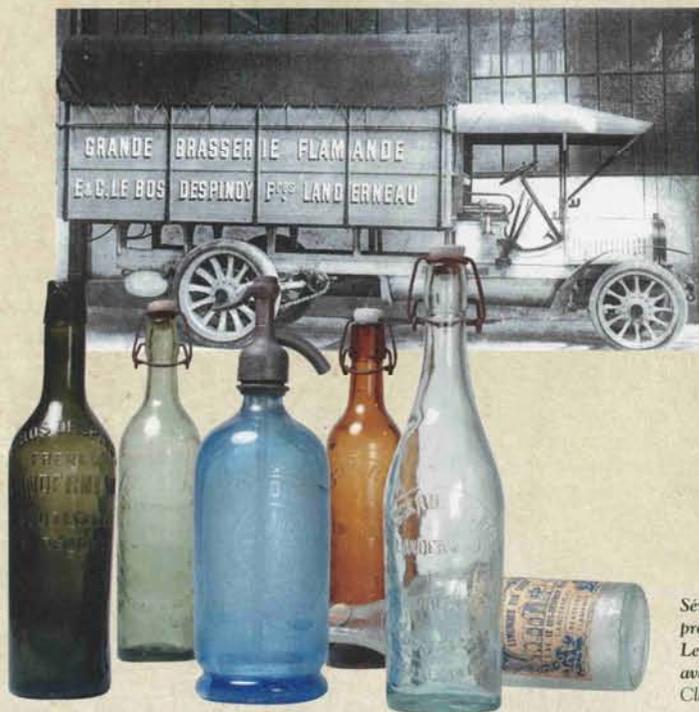
Parallèlement au développement des textes imprimés au XIX^e siècle, l'industrialisation va également permettre d'augmenter la fabrication de produits manufacturés. Le nom de Landerneau s'inscrit alors, parfois, sur certains de ces objets, s'assimilant au produit industriel qui le porte.

De la Brasserie Le Bos à la Grande Briqueterie : des exemples d'usines ayant véhiculé le nom de Landerneau

Parmi les nombreuses entreprises en activité à Landerneau au XIX^e siècle, certaines ont estampillé leurs produits du nom de la ville, dans un but commercial et identitaire.

• Les bouteilles de la Grande Brasserie Flamande (1817-1928)

Cette brasserie, fondée par le Flamand Pierre-Joseph Despinoy en 1817, va profiter de l'expansion de la consommation de la bière à l'époque de la Révolution Industrielle. La « Grande Brasserie Flamande », fabrique de bières et d'eaux gazeuses artisanales, devient, dans les années 1870, le principal établissement de ce type dans le département. La production s'élève à 10 000 hl de bière et autant de limonade. Les livraisons sont effectuées en charrette, puis par camion dans les années 1920.³²



Camion Saurer de la Brasserie. C.P.

Série de bouteilles provenant de la brasserie Le Bos Despinoy avec la mention de la ville. C.P. Cliché J.F. Chauchard.

³² D'après les travaux de Catherine ABEGUILE, « Landerneau une ville de Bretagne à l'ère industrielle », 1990-91, Rennes.

• La Grande Briqueterie (1897 – 1968)



Brique produite dans la Briqueterie, C.P.

Cliché J.F. Chauchard

La Briqueterie-tuilerie de Landerneau, qui a employé jusqu'à 200 personnes, est liée étroitement à l'histoire de la construction finistérienne de la première moitié du XX^e siècle. Les ouvriers extraient son argile de divers sites des communes de Saint-Urbain, Landerneau et Dirinon. Les produits fabriqués sont des briques pleines ou creuses et des tuiles en argile. Les premières se conçoivent dans un moule en bois, rempli de sable, à l'intérieur duquel la brique est pressée, dessablée puis séchée avant cuisson. Au plus fort de son activité, l'entreprise produit 800 à 1 000 tonnes de briques creuses et plâtrières par mois. Elle ferme ses portes en 1968 à cause de la concurrence d'un établissement plus compétitif, installé dans les Deux-Sèvres.

Landerneau ville industrielle

Au regard des documents d'urbanisme, l'évolution de Landerneau au XIX^e siècle correspond à celle des villes de son temps. Les quartiers se métamorphosent selon les normes d'hygiène et d'urbanisation pratiquées à l'époque. Comme la plupart des autres villes, elle poursuit la tradition d'embellissement urbain en procédant à quelques opérations ponctuelles qui portent essentiellement sur

l'espace public et la modernisation des équipements. Landerneau se dote de nouvelles technologies en matière de communication : l'éclairage au gaz, le télégraphe, le téléphone et le train. La reconstruction de l'église Saint-Houardon en 1860 est une des grandes opérations de modernisation du paysage de la cité. Ce chantier ne doit son aboutissement qu'à la générosité de son bienfaiteur

l'amiral Romain Desfossés, ministre de la Marine et des Colonies sous Napoléon III.



Assiette « Escorte villageoise de l'Empereur et de l'impératrice à Daoulas et Landerneau, 1858 » Coll. Musée départemental breton, Quimper, inv. : 991.5.2. Cliché S. Goarin

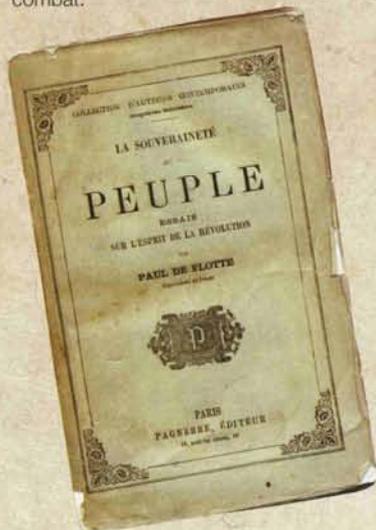
Paul de Flotte (1817-1860) inscrit son nom dans l'histoire de Landerneau

Peu de Landerneens connaissent Paul de Flotte, officier de marine, personnage emblématique des combats menés en Italie par Garibaldi pour l'unification de son pays. Ami de Leconte De Lisle, Alexandre Dumas et Victor Hugo, les péripéties de sa vie méritent d'être rapportées.

- > **1817** : Paul de Flotte naît à Landerneau
- > **1840** : sorti de l'École Navale à 23 ans, il voyage à Alger, Carthagène, aux Antilles.
- > **1848** : lors de la Révolution de 1848, il prend une part active dans le gouvernement insurrectionnel mis en place. On le surnomme « *le jeune chef des républicains bretons* ». Après l'échec des élections, il est arrêté et déporté à Belle-Isle
- > **1849** : de retour à Paris, il est élu député socialiste
- > **1851** : il publie un ouvrage « *La souveraineté du peuple* », véritable remise en cause de la société.
- > **1851** : son comité de résistants est écrasé par le coup d'État de Napoléon III.
- > **1860** : il quitte tout pour gagner l'Italie et rejoindre Garibaldi en Sicile, qui lutte pour l'unification de son pays. Il est tué au combat.



Portrait de Paul de Flotte, vers 1848, V.D.L. C.M.



À titre posthume, Garibaldi lui décerne la médaille d'or des « Mille » qu'il fut le seul garibaldien à obtenir. À la nouvelle de sa mort, ses amis ouvrent une souscription pour que soit élevé à Solano, sur le lieu de sa mort, un monument en sa mémoire.¹¹

Paul de Flotte, « *La souveraineté du peuple* », Paris, 1851, V.D.L. C.M.

¹¹ Jean-Paul LE BAIL, « *Paul de Flotte* », 1971, Mémoire de maîtrise, Brest

Le nom de Landerneau associé au mouvement coopératif agricole

Au XIX^e siècle, si le nom de la ville est véhiculé par des objets industriels, on le rattache, au siècle suivant, à la naissance du mutualisme breton et à l'entreprise Coopagri.

L'Office central encore appelé la « Maison de Landerneau »

L'Office central des associations agricoles de Landerneau est né au début du XX^e siècle avec la transformation du monde rural. En 1911, Landerneau voit la création de l'Office central des œuvres mutuelles du Finistère, né de la volonté des paysans de se regrouper pour défendre leurs intérêts. Dès 1920, sociétés et services s'y développent rapidement : de 10 syndicats en 1906, l'Office passe à 569 en 1939. À ces structures s'ajoutent les autres services : mutuelles, caisses d'assurances sociales et d'allocations familiales et caisses de crédit mutuel.



La COOPAGRI

La coexistence des différents organismes de services au sein de la « Maison Carrée », siège de l'Office à Landerneau, route de Brest, devient difficile. Marquant nettement son orientation économique, la Coopérative des agriculteurs de Bretagne, la COOPAGRI, quitte le siège central et s'installe dans le quartier de Lanrinou.

Assiette portant l'emblème de Coopagri : les Trois Bretons. Adopté en 1972, ce logo affirme l'identité bretonne de l'entreprise et son esprit coopératif. V.D.L. C.M.
Cliché J. F. Chauchard



Bâtiment de l'Office central appelé « *Maison carrée* ». Cliché V.D.L. Service Communication

¹² Centre de Recherche bretonne et Celtique, « *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours* », Bordsdoulas, Saint-Jean d'Angely, 1991

Le nom de Landerneau à travers le langage et l'imagerie populaires

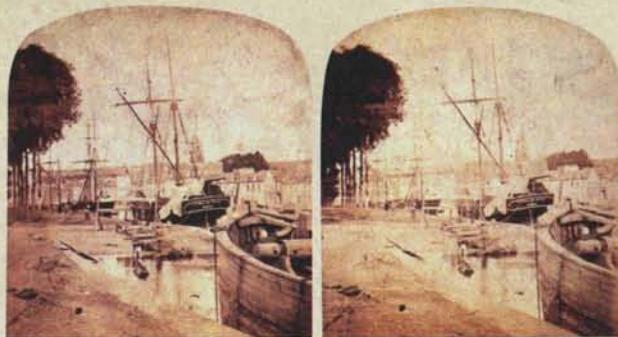


PENDANT CE TEMPS-LÀ À LANDERNEAU!

- > 1648 : premier registre de la communauté de ville
- > 1677 : premier poinçon de marque et de contrôle des orfèvres de la ville de Landerneau
- > 1690 : création de l'office de maire
- > 1766 : première œuvre bretonne de Claude Le Laë, auteur, poète landernéen.
- > 1776 : première mention de Landerneau sur une œuvre graphique, celle de Louis-François CASSAS, « Le port de Landerneau », 1776
- > 1782 : première chambre de lecture de Landerneau
- > 1793 : Landerneau chef-lieu du département pour la première fois
- > 1845-1891 : la Société Linière du Finistère, premier employeur privé du Finistère
- > 1857 : premières photographies de la ville
- > 1858 : visite de Napoléon III à Landerneau
- > 1860 : déplacement de l'église Saint-Houardon
- > 1865 : arrivée du chemin de fer à Landerneau
- > 1906 : création de l'Office central communément appelé « Landerneau »



« Landerneau, l'église »



« Landerneau, le port »

Premières photos de la ville de Landerneau, vues stéréoscopiques extraites de Furne et Tournier, « Voyage en Bretagne », 1857. Coll. Musée départemental breton, Quimper, Inv: (1) 2000.8.1.59 et (2) 2000.8.1.60. Cliché S.Gourin

Le nom de la ville a traversé l'Histoire grâce à des expressions populaires. En dehors des événements ou personnages historiques déjà évoqués, elles ont rendu le nom de Landerneau célèbre dans toute la France, contribuant à le faire passer dans le langage commun.

La lune de Landerneau

Les origines de cette locution sont assez incertaines et de multiples hypothèses ont fait couler beaucoup d'encre autour de l'astre landernéen. De quand date-t-elle, on ne le sait avec certitude. Sans doute est-elle antérieure au XIX^e siècle, puisque les archives ont révélé qu'un navire de l'entreprise Radiguet-Goury portait déjà, en 1817, le nom de « la Lune de Landerneau »¹⁶.

Des histoires de lune dans l'Histoire

• Première hypothèse: une question d'héraldique

D'après une légende, un soleil, un saumon et un dragon figuraient sur le blason des seigneurs de Léon¹⁷. Quand l'héritière de cette famille

épouse un seigneur de Rohan, celui-ci ne garde que le soleil. Pour rappeler ce symbole, il fait placer sur le pavillon de son palais un disque doré de deux à trois pieds de diamètre, monté sur une tige. Louis XIV ayant également choisi le soleil comme emblème, Rohan, par déférence au roi, le remplace alors par une humble lune. Dans le peuple on dit alors « adieu le soleil de Léon, il ne nous reste plus que la lune » ou « le soleil de Léon a fondu, il ne reste plus que la lune ».

• Une variante de la première version: De Landerneau à Versailles

Une autre anecdote rapporte qu'un vicomte de Léon, ancien croisé, aurait fait fixer sur un monument de la ville un disque de cuivre poli ou de métal argenté, une sorte de lune girouette, en souvenir des croissants des minarets et des mosquées. Sur ce thème de lune girouette ou de lune épi, on a brodé quelques histoires, dont celle-ci: un gentilhomme landernéen, présent à la cour de Versailles, se promène un soir dans le vaste parc du château. Un autre gentilhomme l'aborde:

« La lune est bien belle, n'est-ce pas ? » lui dit-il, et l'autre de répondre: « Oui, certes, mais elle n'est pas aussi belle que celle de Landerneau ». Il pense à la lune girouette de sa ville natale. Mais, sa réponse prend bientôt place dans les annales du ridicule!



Légende de la lune reproduite sur une carte postale, non datée, V.D.L. C.M.

¹⁶ Yohan KEROUEDAN, « Le commerce des toiles à Landerneau sous la Restauration, 1815 - 1830 », Mémoire de Maîtrise, Brest, 1999.

¹⁷ Cela ne peut être qu'une légende puisque seul un lion figure sur les armoiries des seigneurs de Léon.



Illustration du dicton sur carte postale, non datée.
V.D.L. C.M.

• Une référence à l'histoire locale

Le personnage ci-dessus illustre l'un de ces dictons :

« **Qui de Landerneau vers Lesneven chemine, semble avoir à porter la lune sur l'eschine** ».

La lune dans l'architecture : symbole landernéen ou simple motif décoratif ?

• L'auberge des « Treize Lunes »

Place Saint-Thomas, une maison du XVI^e siècle, en pierre de Logonna, porte l'appellation de Maison ou auberge des Treize Lunes. A-t-elle été construite une année à treize lunes ? Utilisait-on l'expression « La Lune de Landerneau » dès le Moyen Âge ? De nombreuses auberges sont dédiées aux astres, comme « l'auberge de la belle étoile »....

Sa façade est ornée, au rez-de-chaussée, d'une rangée de « lunes » sculptées.



L'auberge des « Treize Lunes »
Cliché F.I.E., G. Quére

« **An neb a ya eus Landerne da Lesneven al loar war e gein, hag an eol war e dal** »,

« **Qui de Landerneau à Lesneven chemine a la lune sur le dos et le soleil sur le front** »

D'après d'autres écrits, jusqu'au XVIII^e siècle, la juridiction de Landerneau n'est que seigneuriale, tandis que celle de Lesneven, cité voisine, est une sénéchaussée royale, donc d'un ordre plus élevé. Lesneven en tirait une certaine fierté exprimée par l'adage suivant : « *La justice royale de Lesneven, c'est le soleil qui brille ; le tribunal de Landerneau, lui, ne répand qu'une clarté lunaire* ».

Ces anecdotes font toutes référence à l'existence d'un disque doré, représentant un soleil, placé sur un monument de la ville. De fait, on retrouve ce symbole sur les murs de la ville.³⁸

Si à Landerneau on appelle ces motifs des « lunes », il s'agit en fait de « masques ». Ce type d'ornement figure sur des monuments extérieurs à la ville : sur l'un des piliers du manoir de Chef du bois à Pencran (motif aujourd'hui effacé), sur la base du clocher de la chapelle Saint-Fiacre de Crozon ou encore sur le soubassement du calvaire de Saint-Ségol.

Le motif de la lune se décline aussi dans l'architecture religieuse landernéenne, mais sous forme de croissant, sur les pinacles du porche de Saint-Houardon et sur les dais de la façade du porche de Saint-Thomas. Ce décor rappelait les armes de Diane de Poitiers (1499 – 1566), la favorite du roi Henri II.



Base du clocher de la chapelle Saint-Fiacre, Crozon,
cliché J.F. Chauchard

Détail de la façade de l'église Saint-Thomas,
cliché J.F. Chauchard

L'usage du motif de la lune dans l'architecture s'explique soit par le folklore local ou par le fait que ce soit un type de décor très utilisé dès le XVII^e siècle. Par contre, l'utilisation du décor de la lune de Landerneau est plus explicite dans les autres domaines artistiques.

La lune de Landerneau dans les arts

• « Quand la lune fait son cinéma »

La version de l'histoire de la lune faisant référence au seigneur de Rohan et à Louis XIV

a été reprise de manière très romanesque, dans un film réalisé par Herry Caouissin, en 1954 et intitulé « *La Lune de Landerneau* »³⁹.

• Dans les textes

Un ouvrage intitulé « *Yorick ou Le Voyageur breton de 1788* » aurait été édité à Landerneau, « Chez Cognard, Imprimeur des sages et des fous, à l'image de la Lune ». Ce nom fantaisiste figure sur le feuillet d'un ouvrage qui a probablement été imprimé à Nantes et composé par le bénédictin Dom Bonnard du Hanlay⁴⁰.

³⁸ Toutes ces hypothèses ont été extraites de l'ouvrage de Jehan BAZIN, « Landerneau capitale de la principauté de Léon », ville de Landerneau, 1974

³⁹ Ce film en couleur et sonore, d'une durée de 45 mn, est aujourd'hui conservé à la Cinémathèque de Bretagne, à Brest.

⁴⁰ Georges LEPREUX, « Gallia Typographia ou répertoire bibliographique et chronologique de tous les imprimeurs de France », B.M., Rennes, 1989, p. 176

Dans la littérature classique, Chateaubriand (1768 – 1848) connaissait également cette lune. Il la cite dans ses « Mémoires d'outre-tombe », quand il rencontre son compatriote de Trogoff « ci-devant né à Landivisiau dans le rayon de la lune de Landerneau ».⁴¹

Tout au long du XX^e siècle, les anecdotes concernant cette lune se déclinent dans une littérature plus populaire. L'auteur breton Léone Calvez signe, en 1937, une pièce de théâtre intitulée « La lune de Landerneau », comédie se déroulant entièrement à Landerneau. Elle raconte l'histoire de la Signora Adeline qui promet la main de sa fille

• Des objets à la forme de la Lune de Landerneau

Cette lune est devenue un motif décoratif populaire repris par des artistes comme René Quillivic (1879 – 1969) qui réalise, pour la manufacture Verlingue de Quimper, un grand nombre d'objets décoratifs dont le très beau porte-pipes reproduit ci-dessous. Il puise son inspiration dans le vocabulaire décoratif des belles faïences populaires de la fin du XVIII^e siècle, bien typiques de Quimper, avec leurs astres à face humaine. Au dos, est gravée dans la pâte cette inscription : « La Lune de Landerneau, HB Armorique rustique ; Quillivic. » Collaborant également aux décors des faïenceries quimpéroises, l'artiste Jim Sevellec a été inspiré, comme son confrère, par le motif de la lune.



René Quillivic, Râtelier porte-pipes « La lune de Landerneau », manufacture de la Hubaudière, Quimper, V.D.L. C.M.
Cliché J.F. Chauchard
© Adagp, Paris, 2006



Jim SEVELLEC (1897 – 1971),
« Projet de cendrier à la lune de Landerneau. »
V.D.L. C.M. Cliché J.F. Chauchard

⁴¹ François-René de CHATEAUBRIAND « Mémoires d'outre-tombe », La Pochothèque, Paris, 1973.

⁴² Renan PERENNES « La Lune de Landerneau », musique de Lussel, éditions Martin, Paris.

Un emblème publicitaire très utilisé

• Une utilisation commerciale attestée dès le XIX^e siècle

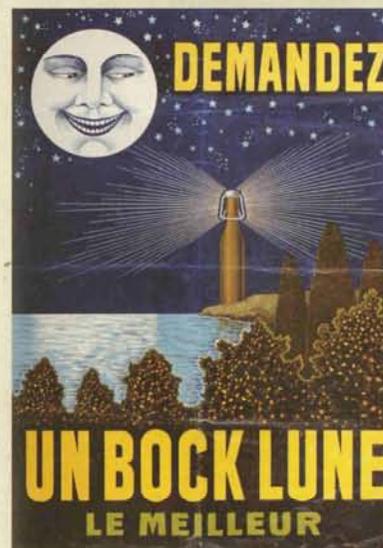
Dès cette époque, le nom de la ville de Landerneau est associé au motif de la lune sur des produits manufacturés, comme sur les briques produites par la Briqueterie de Landerneau (cf p.29)⁴³.



Emblème publicitaire de la charcuterie Martin, Landerneau, vers 1950. C.P.

La Brasserie Le Bos Despinoy, évoquée plus haut, a, elle-même, commercialisé une bouteille de limonade « Le Bock Lune ».

Les sources familiales indiquent que les directeurs de l'entreprise membres de la municipalité de Landerneau, avaient choisi, comme emblème publicitaire, un symbole fort identifiant immédiatement la ville. Ainsi, la lune s'affiche sur de nombreux



Affiche publicitaire vantant le Bock Lune,
V.D.L. C.M. Cliché J.F. Chauchard

dépliants publicitaires, ceux de « La distillerie bretonne » ou sur les factures du pharmacien Moreul (1867-1952). Elle est surtout associée à des produits alimentaires comme « la chicorée à la Lune de Landerneau » ; on la retrouve aussi sur les enseignes commerciales de la confiserie Le Bars appelée « confiserie de la lune » ou celle de la charcuterie Martin.

Les entreprises landernéennes n'ont pas le monopole de l'utilisation de cette image : la société Bozon-Verduraz, établie dans la ville de Lormont, en Gironde, entre 1889 et 1952, commercialisait « Les Pâtes La Lune ».

Publicité pour les pâtes La « Lune » figurant sur une carte postale. V.D.L. C.M.



• Du symbole publicitaire à une référence folklorique

La lune apparaît encore aujourd'hui sur de nombreuses enseignes de magasin, en forme de croissant pour les chocolats « les lunes de Landerneau », ou pleine et de couleur orange sur le logo des magasins Leclerc. L'emblème landernéen est ancré dans les traditions : un groupe de musique landernéen, Merzhin, a intitulé son premier album « Pleine Lune » et le festival de Landerneau a pris pour nom Kann Al Loar, qui peut s'interpréter également comme « Pleine lune ».

⁴³ Edmond LE BOS a été maire de Landerneau de 1919 à 1925

Du bruit dans Landerneau, quand le nom d'une ville glisse dans le langage commun

Si les origines de l'expression précédente sont obscures, en revanche, tout le monde s'accorde sur la provenance de cette locution qui se décline aujourd'hui à l'infini.



« Le Bassin de l'Elorn et ses célébrités », 1^{re} moitié du XX^e siècle, V.D.L. C.M. Cliché J.F. Chauchard

Les origines

• Une comédie d'Alexandre Duval « Les Héritiers », 1796

Alexandre Duval est né à Rennes en 1767. Il devient tour à tour marin, secrétaire de la députation de Bretagne, ingénieur, dessinateur, acteur, académicien. Également écrivain, il est l'auteur de 60 comédies, drames et opérettes. La pièce de théâtre « Les Héritiers », appelée encore « Le Naufrage » est représentée pour la première fois au Théâtre français, le 27 novembre 1796.⁴⁴

La scène se passe dans un château des environs de Landerneau, dont le proprié-



Couverture de la pièce de théâtre d'Alexandre DUVAL, « Les Héritiers », Paris, 1835. Coll. B.M., Rennes.

taire, Antoine Kerlebon, vient de faire naufrage. Mais son inattendu retour surprend le valet Alain qui s'exclame : « Antoine, oh le bon tour, je ne dirais rien ; mais cela fera du bruit dans Landerneau ». Ce même Alain, né à Landerneau, décrit la cité en des mots peu flatteurs : « La ville n'est point belle ; eh bien ! Vous me croirez si vous voulez, les habitants sont pires que la ville. Ils sont laids, médisants, bavards... »⁴⁵

⁴⁴ Jehan BAZIN, « Landerneau capitale de la principauté de Léon », Ville de Landerneau, 1974

⁴⁵ Alexandre DUVAL, « Les Héritiers », Didot l'aîné, Paris, 1835. Coll. B.M., Rennes

• La tradition des charivaris

Certains auteurs rapportent que ce « bruit » peut être attribué aux charivaris, les bruyants tapages qui entouraient le remariage des veuves et qui attiraient la réprobation de l'Église. À cette occasion, un épouvantable tintamarre était organisé avec crécelles, casseroles et cloches, dans l'espoir d'éloigner l'esprit du défunt mari. Les acteurs se couvraient aussi de peaux de bœufs dont les cornes étaient chargées de bougies.

L'expression définit une « nouvelle de peu d'importance, mais de nature à piquer la curiosité du public »

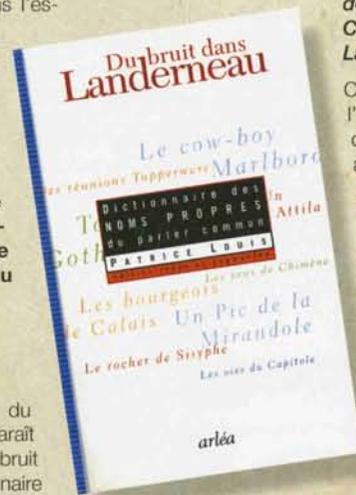
• La définition de l'expression

En 1996, sous la plume du journaliste Patrice Louis paraît un ouvrage intitulé « Du bruit dans Landerneau, dictionnaire des noms propres du parler commun ». Ce guide rassemble et décrypte plus de 400 expressions

populaires. Dans sa définition de la locution landerneenne, il évoque la pièce de Duval et définit ainsi l'expression : « se dit pour un cancan, une nouvelle de peu d'importance, mais de nature à piquer la curiosité publique. »

• Un exemple dans le pays de Landerneau: l'affaire Cadiou ou le Mystère de Landerneau

Cadiou était directeur de l'usine de blanchiment de coton de la Grande Palue, à Landerneau. Il disparut mystérieusement fin décembre 1913 et fut retrouvé mort enterré dans un bois proche de l'usine, un mois plus tard. Le coupable n'ayant jamais été formellement identifié, cette affaire a donné lieu à une importante production d'articles, de cartes postales humoristiques. On lisait dans la presse de l'époque : « L'évènement, c'est le cas de le dire, fit grand bruit à Landerneau ».⁴⁶



Patrice LOUIS, « Du bruit dans Landerneau », Arléa, 1996.



Illustration caricaturale de l'affaire de la Grande Palue. V.D.L. C.M.

⁴⁶ Le Monde illustré, vers 1914.

• De Landerneau à « le landerneau » ou le landerneau politique

Le dictionnaire Arléa ajoute que « pour prendre une valeur spécifique, la locution est suivie de la préposition « de », le nom de la ville prenant ou ne prenant pas de majuscule » ; landerneau est alors précédé de l'article défini. On en retrouve de nombreux exemples dans la littérature classique. En 1886 Jules VALLÈS utilise cette expression dans son livre « *L'insurgé* » : « Mais voici qu'il y a du bruit dans le Landerneau politique : Olivier s'agite et Girardin le défend. »⁴⁷ Marcel PROUST l'intègre également, vers 1923, dans son ouvrage « *À la recherche du temps perdu* » quand l'un des personnages du livre affirme que « les charmantes opinions de mon neveu peuvent faire assez de bruit dans Landerneau. »⁴⁸

Dans le langage journalistique contemporain, de nombreux chroniqueurs ont adopté cette formule pour qualifier un évènement important, une « grande affaire qui agite déjà le landerneau médiatique mondial... »⁴⁹, avec cependant une certaine ironie.

La locution « dans le landerneau politique... » se décline autant dans des ouvrages littéraires que dans la presse. Enfin, le futur Président de la République, François Mitterrand, s'exprime ainsi dans son discours de la campagne présidentielle de 1988 : « On dirige de Paris les affaires de Landerneau », démontrant que Landerneau est assimilée à la ville de province par excellence⁵⁰.

PENDANT CE TEMPS-LÀ À LANDERNEAU!



Illustrations de la revue « A suivre », n° 18 et n° 10. C.P.

Le Journal « A suivre » fait figurer dans ses publications de 1978 et 1979 une rubrique intitulée « Pendant ce temps à Landerneau ».

Pendant ce temps in das grosse Landerneau ...



⁴⁷ Jules VALLÈS, « *L'insurgé* », Paris, 1886, rééd. 1950, p. 44

⁴⁸ Marcel PROUST, « *À la recherche du temps perdu* », 1922, rééd. Robert Laffont, Paris, 1987, T. II, p. 207

⁴⁹ *Le Télégramme*, article intitulé « Qatar : le jackpot de l'or noir », 7 novembre 2005, p. 7, col. 5

⁵⁰ Lettre de François MITTERAND, « A tous les Français », avril 1988, Chapitre « Moderniser l'économie », paragraphe « L'entreprise et l'État ».

Bibliographie



Catherine ABEGUILE
« *Landerneau, une ville de Bretagne à l'ère industrielle* »
Mémoire de maîtrise, 1999

Jehan BAZIN
« *Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon* »
Rennes, 1973

Alain BOULAIRE
« *Les Rohan* »
France Empire, Paris, 2001

Yvonig GICQUEL
« *Jean II de Rohan ou l'indépendance brisée de la Bretagne* »
Jean Picollec, Spézet, 1994

Jean KERHERVE
« *Landerneau à la fin du Moyen Âge. Le développement urbain* »
in B.S.A.F. (Bulletin de la Société Archéologique du Finistère), 2005.

Patrick KERNEVEZ
« *La vallée de l'Elorn au Moyen Âge* »
Article du catalogue d'exposition « Ville et vallée, Landerneau sur Elorn »,
Ville de Landerneau, 2002, pp. 26-36..

Patrick KERNEVEZ et Frédéric MORVAN
« *Généalogie des Hervé de Léon* »
(vers 1180 – 1363), B.S.A.F., t. CXXXI, 2002.

Charles LAURENT
« *L'évolution du costume en Cornouaille léonaise* »
B.S.A.F., tome CVIII, 1972, p.297.

Jean-Paul LE BAIL
« *Paul de Flotte* »
1971, Mémoire de maîtrise, Brest.

Marthe LE CLECH
« *Bretagne d'hier, Morlaix, l'imprimerie* »
T. IV, Plourin-les-Morlaix, 2001.

Stéphane LE PENNEC
« *La vallée de l'Elorn à l'époque gallo-romaine* »
Article du catalogue d'exposition Ville et vallée, Landerneau sur Elorn,
Ville de Landerneau, 2002, pp. 15-24.

Joseph OLLIVIER
« *La chanson populaire bretonne sur feuilles volantes* »
Le Goaziou, Quimper, 1942.

Catalogue d'exposition « Landevennec, aux origines de la Bretagne »
XV^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Landevennec au Moyen Âge
Daoulas, 1985.

Patricia SOREL
« *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne* »
(1780 – 1830), P.U.F., Rennes, 2004.

Bernard TANGUY
« *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère* »
Chasse Marée, Ar Men, 1990.

Remerciements



La rédaction d'une partie des textes du catalogue a été réalisée grâce aux travaux de **Stéphane Le Pennec, Jean Kerhervé et Patrick Kernévez**, qu'ils soient ici remerciés pour leur travail.

L'ensemble des prêteurs privés et publics nous a permis de mener à bien ce projet, Messieurs **Alain Dufils, René Leclerc, Philippe Gourlaouen, Bernard Verlingue**

Madame Le Gall-Sanquer,

Musée du Léon, Lesneven

Musée de l'Abbaye, Landévennec

Musée de l'imprimerie, Nantes

Musée Départemental Breton, Quimper

Bibliothèque Nationale de France, Département des manuscrits, Paris

Bibliothèque Municipale, Rennes

Archives diocésaines, Quimper

Archives départementales du Finistère, Quimper

Association Landerneau Rive Gauche, Landerneau

Nous remercions également pour leur aide : **Anne-Claire Doublet, Martine Fabre, Yvonig Gicquel, Daniel Giraudon, Paul Jarry, Michel Manguin, Suzanne Reungoat, Bernard Tanguy**

Cette exposition est un travail d'équipe qui a réuni, à divers titres :

Conception, réalisation : **Service du Patrimoine Historique de la Ville de Landerneau**

Avec le concours du : **Conseil Régional de Bretagne**

Muséographie : **Agence Culturelle de Bretagne, Josselin**

Fabrication et montage : **Services Techniques, Ville de Landerneau**

Secrétariat : **Rosenn Pradines**

Textes des panneaux : **Service du Patrimoine Historique.**

Crédits photographiques



Jean-François Chauchard

Jean-Yves Guillaume, Brest

René Tanguy

Association Focale Iroise Elorn, Gabriel Quéré

Archives départementales du Finistère

Studio Le Grand, Quimper

Bibliothèque Nationale de France, Service Reprographie

Musée Départemental Breton, Quimper

A.D.A.G.P.

Service Communication, Claude Bourdon, Ville de Landerneau

Tous droits réservés.

Conception graphique



Photogravure, illustrations, maquette : **Société Breizland, Agence Landerneenne depuis 1991**

800 ans de traces écrites
Landerneau
dans l'Histoire
1 2 0 6  2 0 0 6
Landerne a-hed
an Istor
800 bloaz a skridoù



ISBN 2-9526-9920-8



9 782952 699204

prix : 10€